



# CROSS DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME



**DIMANCHE 6 DECEMBRE 2015**

# BAGNOLET

Parc départemental  
Jean Moulin - Les Guilands

Chers amis,

Nous voici engagés dans la saison de Cross Country, pour les participants de tous âges.

Le club de l'AS BAGNOLET organise le championnat départemental de cross

## **Dimanche 6 décembre 2015**

### *Au parc départemental Jean Moulin-Les Guilands*

Nous remercions le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et particulièrement la Direction de la Nature, des Parcs et de la Biodiversité ainsi que la Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs, qui nous accueille dans le très beau cadre du parc départemental Jean Moulin Les Guilands, permettant la tenue de cette compétition départementale de cross de haut niveau, aux parcours relevés.

Nul doute que cette initiative, qui regroupe près de 800 athlètes, connaîtra un grand succès au regard de l'implication de la section athlétisme de l'ASG Bagnolet, du comité FSGT 93, du Conseil départemental de la Seine-Seine-Denis et des villes de Bagnolet et Montreuil.

Aussi, nous invitons tous les clubs de la Seine Saint-Denis à faire cette année un effort particulier d'engagement et de participation, en remerciement du dévouement des bénévoles de l'ASG Bagnolet, qui s'est porté volontaire à l'organisation de cette compétition départementale d'athlétisme FSGT.

Qu'ils soient d'ores et déjà tous remerciés.

Dans l'attente de vivre avec vous cette belle et grande journée de cross, le comité FSGT de Seine-Saint-Denis souhaite à toutes et à tous les meilleures performances sportives et d'excellents résultats.

Clément Rémond  
Co président du Comité FSGT 93  
Responsable du suivi de la commission départementale athlétisme FSGT 93

## ORGANISATION

### *Jurys et officiels*

- Des clubs et des officiels sont déjà impliqués dans l'organisation.  
**Il conviendra toutefois que les autres clubs fournissent les juges à l'arrivée et des commissaires de parcours, comme cela est la tradition dans le cadre d'organisations départementales solidaires.**
- Directeur de réunion ----> Philippe RENAUDIN (ASGB)
- Secrétariat/Informatique ----> Antoine PALAGONIA (CSCN)  
Hervé Manuel (USMA)
- Arrivée ----> Michel COLOMBO (CAR)  
Jacques GILLOT (ABDO)
- Juge arbitre ----> Hervé CADERON (ESS)
- Chronométrateur ----> Jean-Yves QUEMENER (TAC)
- Starter ----> Michel SOYARD (USMA)
- Animation podium/protocole ----> Malik RACHIDI (USMA)

## RECOMPENSES

- **Dans chaque catégorie sont décernées :**
  - 1 médaille aux 3 premiers, (sauf cross court)
  - 1 coupe par équipe
  - 1 médaille à tous les moustiques filles et garçons
- **Classements par équipe**
  - *Pour toutes les catégories de jeunes garçons et filles (Poussins, Benjamins et Minimes)*  
Les 3 premiers
  - *Pour les catégories cadets, cadettes, juniors garçons et filles*  
Les 3 premiers
  - *Pour les catégories séniors masculins 1 et 2 confondus*  
Les 4 premiers
  - *Pour la catégorie séniors filles 1 et 2 confondues*  
Les 3 premières
  - *Pour la catégorie vétérans 1*  
Les 4 premiers
  - *Pour la catégorie vétérans 2*  
Les 3 premières
  - *Pour les catégories vétérans et vétérans 2*  
Les 3 premiers
  - *Pour les catégories vétérans et vétérans 3 et 4 confondus*  
Les 3 premiers

*Pour les clubs présentant deux équipes dans une même catégorie, il conviendra donc de prendre en compte le fait que les classements s'établissent sur 3 ou 5 coureurs.*

## ATTENTION

Tous les participants sont qualifiés automatiquement aux Championnats Régionaux FSGT de Cross Country qui se dérouleront le 17 janvier 2016.

Les athlètes du club organisateur ne participant pas aux épreuves du championnat départemental auront la possibilité d'être qualifiés aux régionaux sur leur propre demande.

## ENGAGEMENT ET REGLEMENTATION CROSS DEPARTEMENTAL

1. La participation aux championnats départementaux de cross est obligatoire pour pouvoir participer aux championnats régionaux et aux championnats fédéraux.
2. Tous les licenciés des clubs FSGT seront automatiquement engagés pour cette compétition.

Les clubs ont jusqu'au 30 novembre pour faire les licences de leurs athlètes et payer leur redevance. Le Comité se charge d'intégrer les licences validées en informatique jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2015 à midi.

3. Tous les participants au cross doivent être licenciés à la FSGT et leur **licence 2015-2016 validée**.

Au-delà il sera possible de s'inscrire sur place **UNIQUEMENT SUR PRESENTATION DE LA LICENCE FSGT 2015-2016.**

En cas de réclamation, la présentation de la licence est obligatoire. Aucune réclamation ne sera traitée sans présentation de la licence.

**Aucune dérogation ne sera accordée sur place.**

## IMPORTANT

4. Compte tenu du différentiel entre les licenciés et les athlètes participant au championnat, les étiquettes code barre seront à coller sur les dossards. Il faut donc que vous prévoyez un temps pour cela avant le début de la compétition.
5. Suite à la réglementation fédérale, les athlètes seniors et vétérans courent dans leur catégorie initiale.
6. Les athlètes qui ne pourraient participer aux championnats départementaux peuvent éventuellement être repêchés pour le championnat régional avec justificatif à fournir dans les 48 heures qui suit l'épreuve du Comité FSGT 93. Rappel : réglementation fédérale de cross + repêchage.

Les athlètes ayant participé à une autre compétition le jour des championnats départementaux de cross ne pourront être repêchés.

# REGLEMENTATION CROSS

## **1. DEPARTEMENTAUX**

Ils doivent être organisés dans chaque département où existe au moins un club affilié à la F.S.G.T. Il s'agit d'une épreuve à titre individuel et par équipe, qualificative aux Championnats Régionaux ou Fédéraux selon les règles définies par chaque commission départementale ou régionale.

## **2. REGIONAUX**

Ils sont directement qualificatifs pour les Championnats de France FSGT. Les responsables régionaux feront parvenir à la C.F.A. le lieu d'implantation du championnat afin d'en faire le communiqué à tous les clubs par l'intermédiaire du bulletin d'athlétisme de la commission. Les comités régionaux peuvent faire participer le maximum de concurrents tant que cela ne perturbe pas l'organisation de ces championnats.

## **3. CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT**

Tout athlète classé lors des championnats régionaux pourra être qualifié aux championnats de France FSGT par la commission régionale si ce dernier remplit toutes les conditions (sous réserve de modifications apportées par la FSGT) :

### **A) Catégories participantes aux Championnats de France FSGT :**

Minimes	Par équipes de 6 issues des Comités
Cadettes et Cadets	
Juniors	Femmes et Hommes
Seniors 1 & 2	Femmes et Hommes
Vétérans 1, 2, 3 & 4	Femmes et Hommes

### **B) Catégories :**

Tous les athlètes classés lors des championnats régionaux pourront être qualifiés aux championnats de France FSGT par leur commission régionale pour les catégories suivantes :

Cadettes et Cadets	
Juniors	Femmes et Hommes
Seniors 1 & 2	Femmes
Vétérans 1	Femmes
Vétérans 2, 3 & 4	Hommes

**HORAIRES DES CHAMPIONNATS  
DEPARTEMENTAUX F.S.G.T DE CROSS - COUNTRY  
DIMANCHE 6 DECEMBRE 2015  
BAGNOLET  
Parc départemental Jean Moulin-Les Guilands**

	<b>10 h 30</b>	<b>Mise en place du jury</b>		
<b>1</b>	<b>11 h 00</b>	Vétérans Hommes 2 / 3 / 4 + JH	Départ + 3 grandes boucles	5810 m
<b>2</b>	<b>11 h 40</b>	Moustiques Filles	Départ + 1 petite boucle (départ neutralisé)	1120 m
<b>3</b>	<b>11 h 50</b>	Moustiques Garçons	Départ + 1 petite boucle (départ neutralisé)	1120 m
<b>4</b>	<b>12 h 00</b>	Poussines Filles	Départ + 1 petite boucle	1120 m
<b>5</b>	<b>12 h 10</b>	Poussins garçons	Départ + 1 petite boucle	1120 m
<b>6</b>	<b>12 h 20</b>	Benjamines Filles	Départ + 2 petites boucles	2040 m
<b>7</b>	<b>12 h 40</b>	Benjamins Garçons + Minimes Filles + cross court	Départ + 1 petite + 1 moyenne boucle	2470 m
<b>8</b>	<b>13 h 00</b>	Cadettes + Minimes Garçons	Départ + 2 moyennes boucles	2900 m
<b>9</b>	<b>13 h 20</b>	Cadets + Juniores féminines + VF4	Départ + 1 moyenne + 1 grande boucle	3420 m
<b>10</b>	<b>13 h 45</b>	Seniors /Vétérans femmes 1, 2, 3	Départ + 1 petite + 1 moyenne + 1 grande boucle	4340 m
<b>11</b>	<b>14 h 20</b>	Seniors/Vétérant hommes	Départ + 1 moyenne + 3 grandes	7160 m
	<b>15 h 00</b>	<b>Fin de la compétition</b>		

**FSGT DE CROSS - COUNTRY**  
**DIMANCHE 6 DECEMBRE 2015**  
**BAGNOLET**

**CATEGORIES**  
**SAISON 2015/2016**

<b>MOUSTIQUES</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>EN</b>	<b>2007 et 2008</b>
<b>POUSSINS</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>EN</b>	<b>2005 et 2006</b>
<b>BENJAMINS</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>EN</b>	<b>2003 et 2004</b>
<b>MINIMES</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>EN</b>	<b>2001 et 2002</b>
<b>CADETS</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>EN</b>	<b>1999 et 2000</b>
<b>JUNIORS</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>EN</b>	<b>1997 et 1998</b>
<b>SENIORS 1</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>ENTRE</b>	<b>1987 et 1996</b>
<b>SENIORS 2</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>ENTRE</b>	<b>1977 et 1986</b>
<b>VETERANS 1</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>ENTRE</b>	<b>1967 et 1976</b>
<b>VETERANS 2</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>ENTRE</b>	<b>1957 et 1966</b>
<b>VETERANS 3</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>ENTRE</b>	<b>1947 et 1956</b>
<b>VETERANS 4</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>ENTRE</b>	<b>1942 et 1946</b>
<b>VETERANS 5</b>	<b>NE (E) S</b>	<b>ENTRE</b>	<b>1941 et avant</b>

# **Championnats départementaux de cross**

## **DIMANCHE 06 DECEMBRE 2015**

### **BAGNOLET**

## **INFORMATIONS**

### **AUX CLUBS PARTICIPANTS**

#### **PRESENTATION**

Le club de l'ASG Bagnolet et le comité départemental FSGT de Seine-Saint-Denis ont le plaisir de vous inviter au championnat départemental de cross 2015. Cette manifestation se déroulera dans le Parc départemental Jean-Moulin-Les Guilands.

#### **L'ASSOCIATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DE BAGNOLET (ASGB)**



<http://www.asgbagnolet93.com>

L'athlétisme est l'une des sections de l'ASGB, club omnisport de plus de 1500 adhérents. L'ASGB est la première association de la ville en termes d'adhérents. Le club a fêté l'année dernière ses 90 ans d'existence.

Née de la section course à pied, la section athlétisme de Bagnolet s'est fortement développée il y a 11 ans, en pratiquant les activités pistes, courses sur route et cross et en créant une école d'athlétisme.

La section compte aujourd'hui 120 adhérents et une dizaine d'encadrants bénévoles. Vous reconnaissez les athlètes bagnoletais grâce à leur maillot orange.

#### **LE PARC JEAN MOULIN LES GUILANDS**



<http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr/-Parc-Jean-Moulin-les-Guilands-.html>

Le parc départemental Jean Moulin – les Guilands est à la fois l'un des plus petits parcs du Département avec ses 26 hectares, mais également l'un des plus fréquentés avec 2 millions d'usagers annuels. Il est situé à la limite entre les deux communes de Bagnolet et de Montreuil. Imaginée par le paysagiste Michel Pena, la Grande Traverse, grande surface engazonnée de 600 m de long, relie deux grands balcons sur le paysage parisien : l'un au nord, donne vue sur les tours de la porte de Bagnolet, le Père La chaise, et au loin la tour Eiffel, l'autre au sud découvre le bois de Vincennes, son château et le sud de Paris.

En dehors des lieux aménagés pour l'accueil du public, le parc présente des zones plus « naturelles » que sont les friches et l'étang et ses milieux annexes. Cette diversité de milieux permet la présence d'espèces aux exigences différentes et donne au parc un rôle important comme zone de relais dans une matrice urbaine prononcée. Le parc fait partie du réseau « Natura 2000 en Seine-Saint-Denis ».

**Nous invitons chacun à faire preuve  
du plus grand respect de ce site**



## **LE COMITE FSGT DE SEINE-SAINT-DENIS**

[www.fsgt93.fr](http://www.fsgt93.fr)



Le comité FSGT 93 regroupe, développe et fédère les associations affiliées en Seine-Saint-Denis : 200 associations sportives et 15000 adhérents dans plus de 50 disciplines sportives pour tous les publics (de l'enfance, la petite enfance, la jeunesse, en passant par les personnes en situation de handicap, les adultes, les séniors), de la pratique loisir à l'activité de compétition (15 activités de compétitions regroupées en commissions départementales).

La FSGT 93 se veut être un outil départemental au service du développement des activités physiques et sportives des associations sportives locales affiliées. C'est en ce sens que le comité apporte un soutien sans relâche à l'activité des clubs, des commissions, des bénévoles... et joue aussi une mission d'intérêt général pour toute la population de Seine-Saint-Denis dans le développement d'une politique sportive départementale d'accès aux activités physiques, sportives et artistiques aux publics qui en sont les plus éloignés et les plus isolés.

## **SITUATION GEOGRAPHIQUE**

**BAGNOLET** se situe au sud ouest du département de la Seine-Saint-Denis.

**Bus** : Ligne 122, Arrêt DELPECHE.

**Metro** : Métro Gallieni, terminus de la ligne 3,

## **INFORMATIONS GENERALES**

L'entrée la plus proche de l'accueil à la compétition se situe

**RUE DE L'EPINE PROLONGEE à BAGNOLET**

**ATTENTION : Le parc ne possède pas de parking spécifique :**

- Il faut donc privilégier les transports en commun
- Pour les clubs venant en car :
  - Les cars déposeront les athlètes
  - Puis devront se garer RUE JEAN LOLIVE à BAGNOLET afin de ne pas saturer la rue de l'épine prolongée.
- Pour les athlètes venant en voiture, en cas de difficulté pour se garer, il existe un parking public payant au centre commercial Galliéni. Entre la zone Gallieni et le parc, prévoir environ 15 minutes de marche.

### **Buvette**

Une buvette sera à votre disposition sur place.

### **Village tentes**

Un endroit réservé pour les tentes se trouvera à proximité de l'arrivée.

## **Consignes générales :**

**En accord avec le Conseil départemental qui nous autorise à faire ce cross, nous demandons aux athlètes et aux accompagnateurs:**

- **De respecter le lieu (parc classé Natura 2000)**
- **De ne pas s'échauffer sur la traverse (pelouse très fragile)**
- **De ne pas utiliser la piste d'athlétisme et le stade intérieur**
- **L'utilisation des pointes est à éviter, (sol varié : pelouse, stabilisé, béton sur 150 m)**

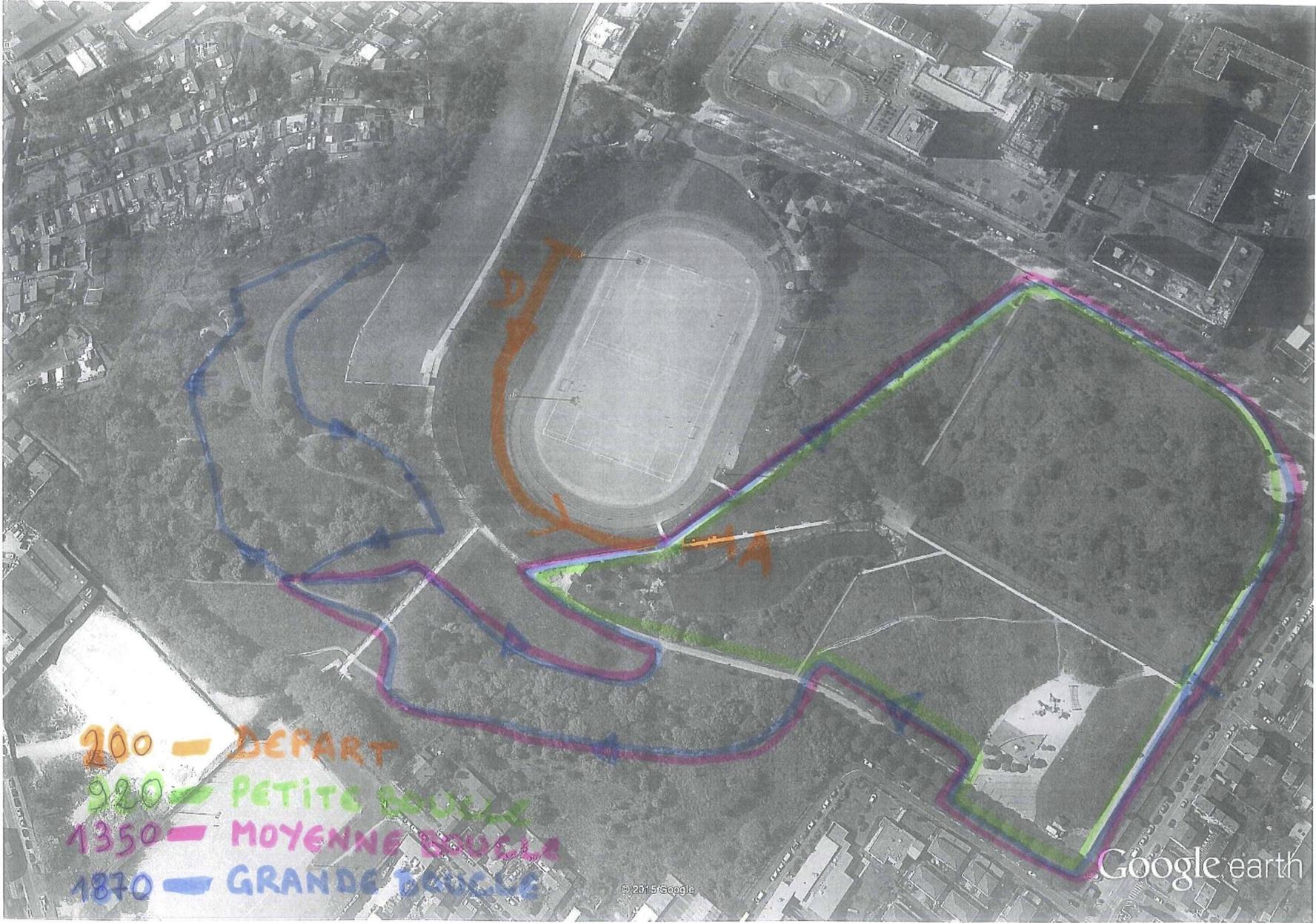
**Le parc restera ouvert au public durant la compétition.**

### **Communication**

Le classement sera en ligne la semaine qui suit la compétition, sur le site internet [www.fsgt93.fr](http://www.fsgt93.fr) et diffusé à tous les clubs.

Des photos de la compétition seront à retrouver sur la page facebook de la FSGT 93 que nous vous invitons à rejoindre.





200 — DEPART  
920 — PETITE COURSE  
1350 — MOYENNE COURSE  
1870 — GRANDE COURSE

© 2015 Google

Google earth

Google earth

pieds  
mètres

1000

400

